

Des organisations populaires antigouvernementales s'apprêtent à manifester ce vendredi dans les rues de la capitale. Au même moment le gouvernement organise des rassemblements populaires avec renfort de groupes musicaux. Le ministère de la justice a mis en garde contre toute violence dans les manifestations publiques.

Dans un communiqué publié jeudi soir, le ministère de la justice et de la sécurité publique "rappelle aux organisateurs de manifestations sur la voie publique que de telles activités se doivent d'être essentiellement pacifiques".

Le gouvernement prévient que dans "la démocratie les actes de violence ne seront pas tolérer des individus se présentant comme des manifestants, imposent leur règle de violence à la société, mettant ainsi en danger à la fois la vie et les biens de paisibles citoyens".

Le ministère menace d'arrêter les organisateur en cs de violence. "Afin que nul n'en ignore, le Ministère de la Justice tient à rappeler que, conformément à la loi, les organisateurs de manifestations publiques sont tenus de veiller au caractère pacifique desdites manifestations. Au cas où ces manifestations prendraient une allure de casse et de violence, les organisateurs seront appréhendés et déférés à la Justice. Quant à ceux-là qui se permettent de proférer des menaces et qui incitent à la violence, qu'ils prennent garde !

Les autorités policières ont été instruites de prendre toutes les dispositions afin que l'ordre et la paix publics soient préservés".